



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 84848

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport concernant l'université rendu par l'Institut Montaigne. En effet celui-ci préconise d'augmenter les droits d'inscription en licence, de façon à ce qu'ils atteignent environ 500 euros par an, et donner la liberté aux universités de les déterminer en master, tout en continuant à en dispenser les étudiants boursiers. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84848

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5346

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)